

Addenda au projet de réalisation d'une barrière d'étanchéité sur les murs du sous-sol

1. Enlever la barrière d'étanchéité du côté sud du bâtiment en raison des tunnels de ce côté. Nous ne réaliserons la barrière d'étanchéité que du côté nord, comme il est montré sur le dessin.
2. Ajouter des trottoirs derrière le bâtiment conformément au dessin.
3. Agrandir la superficie de l'aire recouverte de gravillons conformément au dessin et utiliser les matériaux de paysagement sous-jacents.
4. Ajouter des gravillons à l'aire qui en est recouverte du côté sud conformément au dessin après avoir enlevé et remplacé les buissons, selon l'énoncé des travaux initial.
5. Enlever le grand arbre devant le bâtiment sur le côté sud-est, selon l'énoncé des travaux d'origine.
6. Mettre en œuvre un drain agricole de 4 po et des drains de pelouse, selon les indications du dessin.
7. Enlever le vieux socle de transformateur comme il est montré sur le dessin; dimensions approximatives de 1701.86 millimètres x 2667 millimètres.
8. Enlever la bordure existante à l'angle nord-ouest du trottoir existant et dessins (1524 millimètres).
9. Enlever les arbres et arbustes sur le périmètre du bâtiment et les remplacer selon la portée des travaux d'origine.
10. Enlever toute référence à « remplacer toute la pierre périmétrique avec des pierres blanches « Radon » et poser des bordures en aluminium ».
11. Les pierres blanches de remplacement ne seront utilisées qu'à l'intérieur de la bordure en briques à l'avant du bâtiment.
12. Les gravillons doivent être de calibre ¾ po.
13. Les rampes d'irrigation sont montrées sur le dessin. Aucune rampe d'irrigation ne se trouve derrière le bâtiment. Par contre, il faut enlever les rampes abandonnées lors de la mise en œuvre du trottoir et des gravillons.
14. Il peut s'avérer nécessaire de déplacer certaines rampes d'irrigation là où le nouveau trottoir passera; prière de consulter le dessin.
15. La réalisation de la barrière d'étanchéité doit être offerte selon un prix forfaitaire qui comprendrait toute l'information contenue dans la portée des travaux d'origine, à l'exception de la barrière d'étanchéité enlevée du côté sud du bâtiment.
16. Aménager un trottoir, ajouter de nouveaux gravillons à l'aire qui en est recouverte, mettre en œuvre un drain agricole à côté du trottoir et enlever le socle du transformateur : toutes ces tâches doivent être regroupées dans un prix forfaitaire.